**Chapitre IV : Restauration et Gestion des Écosystèmes et de la Biodiversité**

**Introduction**

La restauration et la gestion des écosystèmes et de la biodiversité sont des enjeux majeurs pour assurer la durabilité des ressources naturelles face aux pressions anthropiques (déforestation, pollution, changement climatique, etc.). Ce cours aborde les principes, méthodes et outils pour restaurer et gérer efficacement les écosystèmes dégradés.

**I. Concepts Clés**

**1. Définitions**

* **Écosystème** : Unité fonctionnelle composée d’organismes vivants (biocénose) et de leur environnement physique (biotope).
* **Biodiversité** : Diversité des espèces, des gènes et des écosystèmes.
* **Restauration écologique** : Processus visant à rétablir un écosystème dégradé vers un état de référence (naturel ou historique).
* **Gestion durable** : Utilisation des ressources naturelles de manière à préserver leur renouvellement et leur fonctionnalité.

**2. Enjeux de la Restauration et de la Gestion**

* Lutte contre l’érosion de la biodiversité.
* Atténuation des changements climatiques (captation du CO₂).
* Maintien des services écosystémiques (eau potable, pollinisation, sols fertiles).

**II. Méthodes de Restauration des Écosystèmes**

**1. Approches de Restauration**

* **Restitution passive** : Suppression des pressions (ex : arrêt de la déforestation) pour permettre une régénération naturelle.
* **Restitution active** : Interventions humaines (reboisement, réintroduction d’espèces).
* **Réhabilitation** : Amélioration partielle des fonctions écologiques sans retour à l’état originel.

**2. Techniques de Restauration**

* **Revégétalisation** :
	+ Plantation d’espèces natives.
	+ Lutte contre les espèces invasives.
* **Restauration des sols** :
	+ Dépollution (phytoremédiation).
	+ Amélioration de la fertilité (compost, agroforesterie).
* **Restauration des milieux aquatiques** :
	+ Reméandrage des rivières.
	+ Création de zones humides

**3. Restauration écologique et le contenu des plans pour les projets de restauration**

 La restauration écologique est une tentative globale qui s’efforce d’embrasser les réalités et les tendances à la fois culturelles et environnementales, dans une perspective écologique, et socio-économique plutôt que purement technique ou d’aménagement. La restauration tend donc vers le retour d’un écosystème à sa trajectoire historique, de ce fait, les conditions historiques sont un point de départ idéal pour un plan de restauration

**4. Différence entre restauration écologique et la réhabilitation écologique**

Les deux concepts ont le même but pour faire des écosystèmes historiques ou préexistants comme références, mais les buts et stratégies des deux activités diffèrent : la restauration vise à rétablir l’intégrité biotique préexistante, en termes de composition spécifique et de structure des communautés, tandis que la réhabilitation insiste sur la réparation et la récupération des processus, et donc sur la productivité et les services de l’écosystème.

**III. Gestion Durable des Écosystèmes**

**1.Étapes de gestion d’un écosystème**

Les plans pour les projets de restauration comprennent, au minimum :

- un raisonnement holistique (global) sur la nécessité de restaurer une partie du paysage

- une description écologique du site

 - une liste des buts et objectifs - une désignation et une description de la référence

 - une explication de l’intégration de la restauration au paysage alentour - des plans explicites, des calendriers et des budgets pour la préparation du site

- les activités de restauration incluant une stratégie pour faire de rapides corrections à mi-course

 - des standards de performance développés et explicitement établis, avec des protocoles de suivi grâce auxquels le projet peut être évalué

 - des stratégies pour un maintien à long terme de l’écosystème restauré

 - Lorsque cela est possible, un point contrôle non traité doit être inclus sur le site du projet pour pouvoir comparer avec l’écosystème restauré.

 Un projet de restauration bien planifié tente d’atteindre clairement les buts fixés qui reflètent les attributs importants de l’écosystème de référence. Les buts sont atteints en suivant des mesures concrètes spécifiques.

Deux questions fondamentales doivent se poser vis-à-vis de l’évaluation de l’écosystème restauré. Les mesures sont-elles été prises ? Les buts ont-ils été atteints ? Les réponses à ces deux questions ne sont valides que si les mesures ont été fixées avant la réalisation des travaux.

Les évaluations incluent celles de tous les buts et mesures fixés se rapportant aux aspects culturels, économiques ou sociaux. Pour cela, les techniques d’évaluation doivent inclure celles des sciences sociales. L’évaluation des buts socio-économiques est importante pour les décideurs et par la suite pour les responsables politiques qui choisissent (ou non) la mise en œuvre de projets de restauration.

- Biodiversité «remarquable» / Biodiversité «ordinaire» : la première est associée à des organismes vivants et/ ou habitats rares ou menacés de disparition, la deuxième correspond au reste de la biodiversité.

Sans biodiversité, aucun bien ni service écologique ne peut exister (Limoges, 2011; EM, 2005b). Les biens et services écologiques sont les bienfaits des écosystèmes dont bénéficie l’humain et qui contribuent à son bien-être. La qualité et la quantité de ces services écologiques semblent dépendre de l’intégrité des écosystèmes et du maintien de la biodiversité, plus un écosystème génère des biens et services écologiques utiles à l’homme, plus sa valeur économique sera élevée

**2 . Outils de Gestion**

* **Aires protégées** : Parcs nationaux, réserves naturelles.
* **Gestion adaptative** : Approche flexible basée sur le suivi scientifique.
* **Approches participatives** : Implication des communautés locales (éco-tourisme, agroécologie).

**3 . Cadres Réglementaires et Politiques**

* **Conventions internationales** :
	+ Convention sur la Diversité Biologique (CDB).
	+ Objectifs d’Aichi (2020) et Cadre Mondial pour la Biodiversité (Kunming-Montréal, 2022).
* **Législations nationales** :
	+ Lois sur la protection des espèces menacées.
	+ Plans de gestion intégrée des zones côtières.

**IV. Études de Cas**

1. **La restauration de la forêt atlantique (Brésil)** : Programme de reboisement avec des espèces natives.
2. **La réhabilitation des récifs coralliens (Australie, projet Reef Restoration)** : Transplantation de coraux.
3. **La renaturation des rivières en Europe (ex : Rhin, Loire)** : Suppression des barrages pour restaurer la continuité écologique.

**V. Défis et Perspectives**

* **Freins à la restauration** : Coûts élevés, conflits d’usage, manque de données.
* **Innovations** :
	+ Utilisation de drones pour la revégétalisation.
	+ Bioingénierie pour la restauration des sols.
* **Importance de la coopération internationale** : Financements (Fonds vert pour le climat), partage des savoirs.

**Conclusion**

La restauration et la gestion des écosystèmes sont essentielles pour préserver la biodiversité et assurer un avenir durable. Une combinaison de méthodes scientifiques, d’outils politiques et d’implication communautaire est nécessaire pour relever ces défis.

**Références Recommandées**

* *Society for Ecological Restoration (SER)* – Standards internationaux de restauration.
* *Millennium Ecosystem Assessment (2005)* – Évaluation des services écosystémiques.
* *IPBES (2019)* – Rapport sur l’état de la biodiversité mondiale